

POLITIQUE FAMILIALE

«Ce qui se fait déjà»

- *Un montant de 200 \$ est alloué à la naissance d'un enfant;*
- *La municipalité rembourse une partie des frais d'inscriptions au camp de jour du Camp Le Manoir;*
- *La municipalité rembourse le supplément du coût d'inscription des cours de natation afin que le coût soit le même pour les jeunes des Éboulements que ceux de Baie Saint-Paul;*
- *Un journal municipal est distribué 6 fois par année et est accessible sur le site de la municipalité;*
- *Une page Facebook sous le nom de « municipalité des Éboulements »;*
- *Espaces gratuits pour le Dojo de Judo;*
- *Salle gratuite pour les cours de Work out, de yoga et de danse;*
- *Participation financière au service de garde l'Arc-en-ciel de l'école Léonce Boivin;*
- *Espaces gratuits pour les activités scolaires et parascolaires (salle municipale, patinoire).*